



# Le Kiosque Info

N°127 • Octobre 2023

Journal d'information de la commune de Mauzé-sur-le-Mignon



**PETITES VILLES DE DEMAIN :  
LA FEUILLE DE ROUTE EST POSÉE**

**SÉISME : RETOUR SUR CET ÉVÉNEMENT  
SANS PRÉCÉDENT**

**DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT  
SONT PRÉVUS CET AUTOMNE**



**A**u moment où j'écris cet éditto, alors que nous avons subi un séisme le 16 juin qui a touché plus de 597 maisons de façon plus ou moins grave, je ne m'étendrais pas trop sur cet évènement par décence à la population marocaine prise dans la tourmente par le même phénomène. En quelques mots, pour Mauzé, nous continuons à soutenir nos propres familles qui sont encore en attente de retrouver leurs foyers.

Ces dernières années, nous observons une succession d'événements qui nous impactent tous et que nous subissons collectivement : crise sanitaire, les retombées de la guerre en Ukraine entraînant une inflation et, par incidence une baisse du pouvoir d'achat, la hausse des carburants, ces dernières manifestations dont certaines très violentes, les effets pervers de la canicule qui s'est installée aussi dans notre région, sans oublier certains épisodes orageux surprenants ...

Toutes ces misères sont palpables et bien visibles. Tout d'abord,



**PHILIPPE MAUFFREY**  
Le Maire

la crise financière que nous traversons augmente le nombre de personnes qui se tournent vers les associations caritatives installées dans la cour arrière de la mairie. Ensuite, pendant cette trop longue période de grande chaleur, j'ai demandé à nos aînés de se protéger et aux familles de veiller sur leurs enfants. Nous remarquerons ces chutes de feuilles anormales en plein été, nous rappelant à l'ordre pour être encore plus attentifs et réactifs aux problèmes d'environnement.

Malgré tout, la commune doit continuer d'avancer, non seulement dans son programme de Petites villes de demain, dans son projet d'école neuve, même si celui-ci

risque d'entraîner quelques gênes (limitées et encadrées) pour le confort des élèves. Le plan vélo progresse avec le concours de l'Agglo tout comme le projet du « chemin de halage », le long du canal du Mignon.

Tous les ans, on dit et écrit que la rentrée politique sera cruciale pour l'économie française en général et la consommation en particulier. Et tous les ans, ou presque, on estime que le mois de septembre sera encore plus essentiel que celui de l'année précédente. Cet adage fonctionne plus que jamais pour cette rentrée 2023, tant elle donnera le « tempo et l'ambiance du second semestre ».

Espérons que le parcours du XV de France ne servira pas qu'à doper les ventes de bières et de pizzas et autres produits dérivés, mais redonnera de l'énergie au pays à travers le sport.

En attendant une bonne année scolaire 2023-24 à nos enfants !

**PHILIPPE MAUFFREY**  
Le 30/09/2023

## ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE 2022

**Sept communes de l'Agglomération du Niortais viennent d'être reconnues en état de catastrophe naturelle pour le phénomène sécheresse/réhydratation des sols au titre de l'année 2022.**

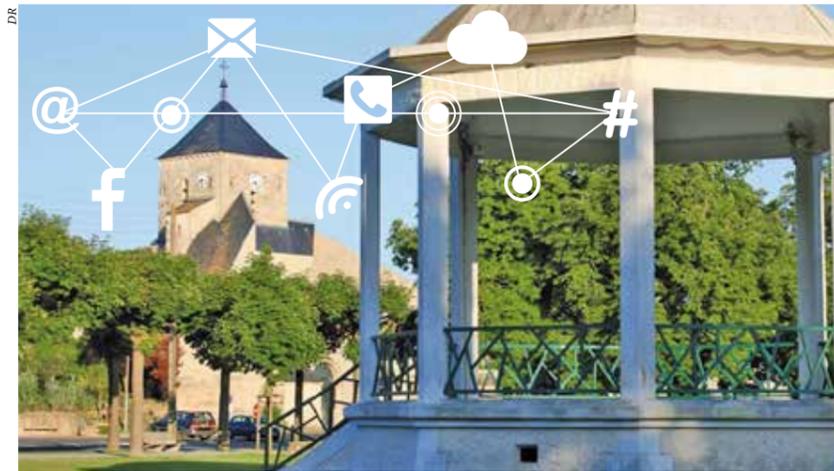
L'arrêté interministériel du 23 juillet 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols au titre de l'année 2022, est paru au journal officiel du 26 septembre 2023.

Mauzé-sur-le-Mignon est identifiée pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2022. Les assurés concernés disposent d'un délai de 30 jours à compter du 26 septembre 2023 pour déclarer leurs sinistres auprès de leur compagnie d'assurance.

Afin d'accompagner au mieux les sinistrés concernant l'assurance et la catastrophe naturelle, voici quelques éléments sur le site service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3076+> d'infos

Le Conseil Municipal des jeunes et les élus référents :  
Sandra (élue) Pierre-Jean (élu) Abby (CMJ) Eléa (CMJ) Nathan (CMJ) Céleste (CMJ) Charlotte (CMJ) Lauria (CMJ) Baptiste (CMJ)

# Petites villes de demain : la feuille de route est posée



**La commune de Mauzé-sur-le-Mignon a signé en 2021 une Convention d'adhésion au programme national « Petites villes de demain » et a signé le 5 juin 2023 une Convention d'Opération de Revitalisation du territoire (ORT).**

## Qu'est-ce que « Petites villes de demain » ?

Ce programme national cible les communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité sur le plan commercial, démographique, etc.

Petites villes de demain a pour ambition de redynamiser les villes centre en donnant aux Maires de communes rurales, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire sur la durée de leur mandat.

Le programme englobe des thématiques qui traitent des enjeux actuels tels que l'habitat, l'économie, la mobilité, le tourisme, la culture, la transition écologique et numérique.

## Qui est en charge ?

Tout au long du programme « Petites villes de demain », la cheffe de projet (recrutée par Niort Agglo) est la coordinatrice du projet de revitalisation. Elle appuie et conseille les instances communales engagées dans le projet.



Sa première mission a été de participer à la conception du projet de territoire, à en définir sa programmation et à animer le comité de projet. Elle va poursuivre son travail en accompagnant l'équipe municipale dans la mise en œuvre des actions et la recherche de financements. Ce poste est financé par l'Etat (75%), par la Communauté d'Agglomération du Niortais (12,5%) et la commune (12,5%).

## Quels projets pour Mauzé-sur-le-Mignon ?

Dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », la Commune de Mauzé-sur-le-Mignon avec la Communauté d'Agglomération du Niortais

et les services de l'Etat a élaboré sa convention d'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT). Trois axes stratégiques ont été définis :

- 1 Faire revivre le centre-bourg.** Aménager les espaces, favoriser la réhabilitation de logements et l'activité économique, requalifier la rue de la gare et y installer une activité, entamer une réflexion sur les bâtiments communaux.
- 2 Reconnecter les polarités.** Développer la perméabilité du tissu urbain et encourager aux pratiques de déplacements doux. Renforcer l'attractivité de la commune et la transition paysagère de ses entrées de bourg. Réfléchir à l'aménagement de la future extension de la commune et construire l'école élémentaire.
- 3 Affirmer l'identité paysagère.** Aménager le Port et créer un « espace naturel du Mignon ».

## Présentation au public

Une présentation publique des résultats des études réalisées par la commune dans le cadre de Petites villes de demain s'est tenue le 7 juin 2023, la feuille de route pour les prochaines années a été exposée.

La commune continuera à communiquer sur les différents projets et organisera d'autres temps d'échanges à l'avenir.

Contact :  
Agathe Martin  
[agathe.martin@agglo-niort.fr](mailto:agathe.martin@agglo-niort.fr)

Disponible sur RDV  
à la Mairie de  
Mauzé-sur-le-Mignon  
05 17 38 80 42



» Catastrophe naturelle

# Séisme du 16 juin

Retour sur cette semaine sans précédent qui a marqué notre commune.



Les secours s'organisent.



Les pompiers interviennent sur les toits.



L'équipe BFM TV cherche un scoop.

## Vendredi 16 juin 18h38, une secousse de 5,7 sur l'échelle de Richter vient d'avoir lieu.

Un sentiment de peur, de surprise, d'incompréhension... Qu'est-ce que c'est ? Une explosion ? un accident sur la 4 voies ? un avion qui s'écrase ? De nombreux habitants ont eu ce questionnement avant de comprendre qu'il s'agissait d'un tremblement de terre.

## Vendredi 19h, les secours s'organisent

Les pompiers et les élus se dirigent sur les lieux. Ils parcourent les rues à la

recherche d'éventuels blessés, rassurent les habitants et se rendent compte des dégâts dans le bourg. Dans la première demie-heure, on constate un blessé léger, des murs effondrés, des tuiles tombées, des lézardes, des fissures dans les murs... La peur est présente et une interrogation récurrente demeure : est-ce que cela va recommencer ?

Pendant ce temps-là, les sapeurs-pompiers montent leur PC à la caserne. Les camions de secours affluent.

Des habitants se rendent sur place pour proposer leur aide spontanément.

Les personnalités officielles viennent constater l'importance des dégâts. Mme Emmanuelle Dubée, préfète des Deux-Sèvres, M. Jérôme Baloge, Prési-

dent de Niort Agglo, Mme Coralie Desnoues, Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, sont là pour apporter leur soutien à la commune et à la population. Les médias ne sont pas en reste : M6, BFM TV, la presse locale. Tout le monde attend le premier bilan.

**« Aucun drame humain n'est à déplorer mais les dégâts matériels sont considérables » indique le Maire à cette heure.**

Toute la soirée, les pompiers œuvrent. Leur priorité est de rechercher les victimes potentielles et de sécuriser les habitations dangereuses.



La cellule psychologique se met en place.



La presse vient aux nouvelles.



Les assureurs sont présents.



Les Ministres sont accueillis en salle d'honneur.

Les officiels devant la mairie.

## Samedi 17 juin 4h27, une nouvelle secousse est ressentie

En pleine nuit, cette deuxième secousse provoque la panique. De nombreux habitants sortent craignant de rester chez eux.

## Samedi 9h, les élus mettent en place une cellule de crise en mairie

Des premières réponses sont données pour répondre aux sinistrés, aux habitants inquiets.

On cherche des solutions pour trouver des logements temporaires, on rassure, on oriente vers les pompiers ou les assureurs en fonction de la gravité de la situation. Une solidarité s'organise pour venir en aide aux plus touchés.

A ce moment-là, les consignes officielles sont encore floues. On évoque l'état de catastrophe naturelle qui sera certainement promulgué rapidement. Dans le même temps, les pompiers continuent leur mission : faire de la reconnaissance bâtiminaire, notamment grâce à une équipe du Grimp. En clair, il s'agit de s'assurer que les

maisons d'habitation et autres équipements pouvant abriter les personnes ne présentent pas de failles. Ils sécurisent les maisons les plus dangereuses, enlèvent les cheminées qui risquent de s'effondrer, déblaient les tuiles jonchées au sol...

## Dimanche 18 juin, installation d'une cellule psychologique

Les habitants peuvent venir exprimer leurs émotions auprès de professionnels de santé pour évacuer leur stress causé par le tremblement de terre. Le PC restera ouvert jusqu'au mercredi 21 juin et recevra de nombreuses familles. En parallèle, les pompiers sont toujours à pied d'œuvre.

## Lundi 19 juin, deux Ministres viennent sur place

Le Ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu et le Ministre chargé de la ville, Olivier Klein, viennent au chevet des sinistrés. Ils remercient également toutes les personnes étant en charge de gérer la catastrophe.

L'école est temporairement fermée pour des vérifications avant réouverture. Une attention particulière est portée aux salles de classe et aux locaux de restauration.

## Du Mercredi 21 juin au vendredi 23 juin, les assureurs se déplacent

La Maif, la Maaf et la Macif ouvrent un bureau temporaire dans les salles de la mairie.

Le Crédit Agricole et Mutuelle de Poitiers accueillent aussi leurs assurés dans leurs locaux.

Maison France Service enregistre les sinistres pour permettre d'accélérer la procédure de catastrophe naturelle.

## BILAN au 30 juin 2023

**16 immeubles sont « classés rouge »,**

en raison du risque d'effondrement. Ils font l'objet d'un arrêté de péril. Les particuliers ne peuvent pas entrer, même pas pour chercher leurs affaires.

Certains toits sont incontrôlables. Des cheminées menacent de tomber.

**597 dossiers sont déclarés en mairie,**

et environ 150 maisons lourdement impactées.

**Une douzaine de personnes reste sans solution d'hébergement.**

Elles ont pu bénéficier du plan de sauvegarde, mis en place par la ville de Niort, qui propose des places d'hébergement dans des hôtels notamment.

La Caisse centrale de réassurance estime les **dégâts entre 200 et 350 millions d'euros**

sur la zone Deux-Sèvres et Charente Maritime.



## »»» Chantier

### D'importants travaux d'assainissement sont prévus sur la commune



Niort agglo investit pour le renouvellement des réseaux des eaux usées et d'eau potable dans la Grand'Rue et Route de Niort. Les travaux devraient durer 7 mois. Ils commencent à compter du 23 octobre et devraient se terminer fin mai 2024. Le premier mois sera consacré à la préparation du terrain et les 6 mois suivants aux travaux proprement dits. Des plans de déviations seront mis en place au fur et à mesure de l'avancée des travaux prévus par phase.

#### Démarrage des travaux pour les branchements :

**Phase 3 coté LIDL :** du 23/10/23 jusqu'au 26/10/23 – par alternat

**Phase 2 :** du 26/10 au 3/11/23 – par alternat

**Phase 1 :** du 6 au 17/11/23 – en rue barrée



#### Démarrage des travaux du collecteur d'eaux usées :

**Phase 1 :** 15/01/24 au 2/02/24

**Phase 2 :** 5/02 au 23/02/24

**Phase 3 :** 26/02 au 15/05/24

## Maison France Services

À chaque situation individuelle, des réponses adaptées. Nos agents de votre espace France services de Mauzé-sur-le-Mignon vous accompagnent gratuitement, quel que soit votre régime de protection sociale.

Etat civil et famille / Formation, emploi et retraite / Justice / Budget / Logement, mobilité et courrier / Prévention santé

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus avant de vous déplacer : 05 49 26 14 64 ou 05 49 26 14 57

Mairie de Mauzé-sur-le-Mignon  
2 place de la Mairie (portail gris à droite)

Horaires : Lundi 14h - 17h / Mardi 09h - 18h / Mercredi 9h - 12h30, 14h - 17h / Jeudi 9h - 12h30, 14h - 17h / Vendredi 14h - 17h

france.services@ville-mauze-mignon.fr



## PAROLE À L'OPPOSITION

Le 07/10/2023

**E**n ce début d'automne aux allures estivales, nous adressons dans un premier temps nos pensées aux personnes sinistrées par le séisme du 16 juin dernier. En espérant qu'une certaine normalité ait pu à nouveau s'instaurer, nous les assurons de notre soutien, y compris face au temps long des complexes démarches administratives permettant les réparations ou à défaut, les indemnisations. Nous remercions aussi l'ensemble des personnels de secours, administratifs et bénévoles qui ont aidé par leur disponibilité à passer cette épreuve.

Dans un second temps, l'opposition municipale regrette la litanie des « moyens » : « Il n'y a pas d'autres moyens », « Nous ferons en fonction des moyens » « Nous n'en avons plus les moyens ». L'invocation des « moyens » est une manière commode de faire passer pour raisonnable un abandon.

Les moyens sont présents, nous l'avons déjà montré et les Mauzéens l'auront remarqué par l'augmentation continue des contributions fiscales depuis 10 ans. Nous regrettons que la municipalité n'ait pas choisi d'aider les contribuables par une augmentation plus contenue.

Nous ne nous y tromperons donc pas : la politique n'est pas qu'une affaire de gestion mais bien une affaire de choix, de vision, d'audace.

Nous soutiendrons la municipalité refusant de céder ses prérogatives quotidiennes à des entreprises privées ou à des bénévoles pour entretenir et nettoyer les espaces publics. Nous proposerons des solutions pour lutter contre les nuisances sonores liées aux travaux de construction de la nouvelle école élémentaire ou pour tendre vers l'autonomie énergétique en y associant les Mauzéens dans une coopérative énergétique citoyenne.

L'opposition cherche toujours à proposer une alternative politique crédible à une résignation déguisée en une lucidité financière. D'autres choix sont possibles et nous sommes prêts à nous associer à tous les Mauzéens qui partagent cette conviction.

**JONATHAN BERNARD,**  
**MORGANE OVIDE, DAMIEN ADRAS**  
Conseillers municipaux de l'opposition.

## »»» Recensement

### Recrutement 6 agents recenseurs

Dans le cadre des opérations de recensement qui se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2024, la commune de Mauzé-sur-le-Mignon recrute 6 agents recenseurs.

#### 1) Missions

- Effectuer la tournée de reconnaissance des adresses de votre secteur.
- Déposer un courrier d'information dans les boîtes aux lettres.
- Identifier toutes difficultés de repérage / Compléter la liste d'adresses / Faire valider les modifications par le coordonnateur communal.
- Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis.
- Déterminer le mode de réponse choisi par les habitants (internet et papier) pour les résidences principales / Déterminer la catégorie de chaque logement.
- Fixer un rendez-vous pour récupérer les documents remplis et procéder à leur vérification.
- Tenir à jour le carnet de tournée.
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine.
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

#### 2) Profil

- Être disponible sur l'ensemble de la période du recensement du 9 janvier (date de la première demi-journée de formation) au 17 février 2024 inclus.
- Suivre obligatoirement les formations.
- Être à l'aise dans les contacts avec la population, allier la courtoisie et la diplomatie à la capacité de convaincre ou de rassurer.
- Comprendre les concepts et les règles contenus dans le manuel.
- Respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données.
- Être ordonné, méthodique, rigoureux et tenace.
- Être disponible, autonome et faire preuve d'adaptabilité.
- Avoir le sens du service public et des relations humaines.
- Avoir une bonne connaissance du territoire.
- Les candidats devront impérativement posséder un téléphone portable.

#### Informations complémentaires

##### Horaires de travail

- Travail de journée.
- Être disponible en soirée et le samedi pour arriver à joindre l'ensemble de la population.

##### Conditions de recrutement et de rémunération

- Contrat à durée déterminée en tant que vacataire.
- Rémunération en fonction du nombre d'imprimés collectés ou remplis.

**Veillez adresser votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation manuscrite) pour le 25 novembre 2023 au plus tard à :**

**Mairie de Mauzé-sur-le-Mignon**  
**Candidature agent recenseur - 2, place de la Mairie**  
**B.P. 20001 - 79210 MAUZE-SUR-LE-MIGNON**  
**mairie@ville-mauze-mignon.fr**

## JDC ««

### » Journée défense et citoyenneté





## Retour sur la fête René Caillié



10 jours après le séisme, la décision a été prise de maintenir les festivités pour mettre un peu de gaieté dans cette ambiance difficile. La traditionnelle course des foulées René Caillié a rencontré un

vif succès. Lors du défilé officiel du dimanche, des élégantes du siècle dernier se sont promenées sur la commune. Le prix littéraire des Ecrits de voyage a été remis à Thibault Clémenceau pour



« Un Duo vers l'inconnu ». L'auteur raconte son périple à vélo avec sa femme depuis la France vers le Vietnam. Le lauréat sera présent lors du festival de l'aventure.

## La tyrolienne au port fait des heureux



qu'une structure de jeux pour les plus petits.

Pour arriver à ce résultat, les jeunes se sont répartis les sujets en équipe, ont choisi les structures et ont présenté leur projet pour validation lors de la réunion d'un conseil municipal des adultes.

La nouvelle tyrolienne a été inaugurée le 13 juillet dernier. Elle mesure 22 m de long et est implantée sur le site du port de Mauzé. Destinée aux jeunes de 6 à 14 ans, c'est la première réalisation d'un projet en trois volets qui a vu le jour grâce au conseil municipal des jeunes (CMJ). Des bancs et des tables réalisés en palettes avec l'aide du centre socioculturel du Pays mauzéen complètent la zone pour que les adultes chargés de la surveillance des enfants puissent se reposer.

Les autres structures sportives et ludiques seront installées d'ici la fin de l'année. Des appareils de fitness prendront place autour du city park ainsi



## DÉMARCHE CITOYENNE



A la suite des violences urbaines ayant défrayé la chronique fin juin, les maires des Deux-Sèvres ont organisé lundi 3 juillet à 12h sur le perron de leur mairie un rassemblement de tous les citoyens pour témoigner de notre refus du chaos et de la violence, pour soutenir les maires agressés et pour appeler à un sursaut civique.

## Foot féminin

Le développement de l'association sportive de football, l'Union Sportive Mauzéenne.

Début avril, le club de football de la commune a effectué des matinées de portes ouvertes à destination du public féminin. L'objectif de ce nouveau projet pour l'association est de s'investir dans le développement du sport féminin à l'échelle locale.

Lors de ces matinées, le club a pu ouvrir ses portes et a accueilli une douzaine de jeunes filles pour leur faire découvrir la pratique du football mais aussi l'ambiance conviviale et familiale qui caractérise le club. « Notre club participe à son échelle au développement de la pratique sportive chez les enfants, néanmoins nous avons aperçu notre difficulté à attirer un public féminin. Cela pourrait être dû à une méconnaissance de l'accessibilité du football pour les jeunes filles dans notre club ».



PASS SPORT



Pour les jeunes et les familles

Le Pass'Sport est reconduit pour la saison 2023-2024.

Lors de ces événements, le club a également souhaité faire participer ses jeunes licenciés volontaires âgés de 13-14 ans pour aider l'éducateur en charge de ces matinées, Thomas Caillé, pour les animer et les encadrer : « Ces matinées sont aussi pour nous l'occasion de responsabiliser nos jeunes joueurs, qui souhaitent s'engager encore davantage dans le club. Grâce à ce type d'actions ils peuvent découvrir une nouvelle expérience associative et leur donner envie à l'avenir de s'engager bénévolement dans l'encadrement des équipes jeunes du club ».

Ces actions n'étaient que le point de départ d'un projet qui compte être encore développé avec notamment de nouvelles sessions de portes ouvertes prévues à l'automne.

## Du 8 au 12 novembre, évadez-vous avec le festival de l'aventure

Le festival René Caillié de l'aventure présente sa 27<sup>ème</sup> édition. Plus que jamais, le programme sera riche en voyages et en découvertes : 5 jours de rencontres, un café de l'aventure, 8 films de voyage, 2 films d'animation pour les plus petits, des projections pour les collégiens, des conférences et surtout beaucoup d'échanges qui sont l'ADN du festival.

De la Namibie au Pamir, des Pyrénées au Yukon, de la Tasmanie à la grotte de Lombrives, des Alpes à l'Asie Cen-

27<sup>ème</sup> FESTIVAL RENÉ CAILLIÉ DE L'AVENTURE 2023

MERCREDI 8 NOV. JEUDE 9 NOV. VENDREDI 10 NOV. SAMEDI 11 NOV. DIMANCHE 12 NOV.



trale, de la Nouvelle Zélande aux Etats-Unis..., cette année encore, il va falloir gérer les décalages horaires ! Mais qu'est ce qui fait courir, marcher, pédaler, monter, descendre ou naviguer tous ces voyageurs téméraires ? Seuls, en couple, en famille, en équipe, ils défient l'impossible et réalisent leurs rêves. Ils seront de nouveau parmi nous, à Mauzé-sur-le-Mignon, pour partager leur passion, leurs souvenirs et leurs projets à venir. Alors, prêts pour le départ ?

Du 8 au 12 novembre 2022 - Salle des fêtes de Mauzé-sur-le-Mignon et café l'Apollon - Programme et réservations sur le site : [festivalrenecailliedelaventure.com](http://festivalrenecailliedelaventure.com)

## Octobre rose, le dépistage sauve !

Santé Mauzé et la commune s'associent à la campagne de dépistage du cancer du sein et d'information sur les cancers féminins. Le dépistage n'est plus tabou et c'est un fait, il sauve des vies. Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme et touche près d'une Française sur huit. Détecté tôt, il peut être guéri dans 90 % des cas grâce à des traitements plus efficaces et moins lourds. D'où l'importance d'Octobre rose, la campagne nationale destinée à promouvoir son dépistage. Il consiste en une mammographie et un examen clinique pour repérer d'éventuelles anomalies avant l'apparition de symptômes.

L'association Santé Mauzé a proposé de nombreuses actions pendant tout le mois d'octobre pour sensibiliser à cette cause : course et marche La Roséenne, atelier scrapbooking, tournoi de tennis, initiation au sport de combat, randonnée vélo...



## FAITES-VOUS DÉPISTER !

Simple et remboursé à 100 %, le dépistage doit être fait tous les deux ans, dès 50 ans. Par ailleurs, tout au long de la vie, notamment dès 25 ans, un suivi gynécologique avec une palpation par un professionnel de santé est recommandé une fois par an.



» Le repas des aînés toujours aussi convivial

Le repas des aînés cette année a réuni 180 personnes ; c'est l'orchestre « Métronome » qui a animé la partie dansante avec brio. Le repas a été apprécié par une grande majorité. Nous nous sommes quittés en nous donnant RDV l'année prochaine.



» Le minibus reprend du service



Depuis quelques mois, le service du Minibus a repris : le mercredi et le

vendredi de 9h à 12h sur réservation. Il ne circule que sur la commune de Mauzé et peut vous emmener faire vos courses par exemple ou chez le médecin.

Les appels pour le mercredi doivent nous parvenir le lundi à 16h au plus

tard et pour le vendredi, le mardi à 16h au plus tard, le secrétariat du CCAS étant fermé le mercredi.

Pour réserver, contactez le secrétariat du CCAS : 05 49 26 14 58

» Point sur les actions décidées par le Conseil d'administration du CCAS

Lors du Conseil d'Administration du CCAS du 6 septembre, il a été décidé :

- » d'organiser un après-midi dansant le 21 novembre 2023 à 14h30 à la salle des fêtes. Les inscriptions sont à faire parvenir au secrétariat du CCAS avant le 15 novembre.
- » de poursuivre la participation du CCAS au marché de Noël. En contribuant à la venue de la calèche tirée par deux chevaux, le CCAS permet aux enfants de pro-

fitier d'un tour du village original. Venez nombreux samedi 16 décembre, c'est gratuit.

- » d'offrir un livre par enfant, pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire. La distribution sera faite dans les classes l'avant-dernière semaine des vacances de fin d'année.
- » de reconduire les bons d'achat (3x5 euros) pour les personnes de plus de 80 ans. L'opération se fera à compter du 15 novembre comme

l'année dernière pour les achats dans les commerces de Mauzé. La validité des bons s'étendra jusqu'au 29 février 2024.

Par ailleurs, suite à la venue des gens de voyage une quinzaine de jours en août sur un terrain appartenant à la mairie, il a été fait un don de 500 euros au CCAS. Le Conseil d'Administration du CCAS tenait à remercier les généreux donateurs et à le faire savoir au Mauzéens.

» Solidarité grand froid ou canicule



Lors des événements climatiques extrêmes (canicule, grand froid, catastrophes naturelles...), certaines personnes âgées, seules ou dépendantes ont besoin d'être épaulées. Toute personne désirant se faire aider dans ces périodes doit se faire connaître au préalable auprès du

CCAS en communiquant son numéro de téléphone et son adresse.

Si vous êtes concerné, contactez le CCAS 05 49 26 14 58 ou Maison France Service au 05 49 26 14 64 ou 05 49 26 14 57

» Collecte des bouchons

Depuis le mois de septembre, la mairie n'assure plus la collecte des bouchons. Pour continuer à les dé-

poser, nous vous invitons à vous rendre à Intermarché qui assure cette collecte.



Après-midi dansant avec l'orchestre « Métronome » pour nos aînés âgés de 70 ans et +



Le mardi 21 novembre 2023 à partir de 14h30 à la salle des fêtes



Afin de coordonner cette réception dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au plus tard, le mercredi 15 novembre 2023 au moyen du coupon ci-dessus à déposer ou à envoyer au CCAS, 2 place de la mairie à Mauzé-sur-le-Mignon (79210).

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer alors que vous vous êtes inscrit, nous vous remercions de bien vouloir prévenir en appelant le CCAS au 05 49 26 14 58.

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

A très bientôt !  
Le Centre Communal d'Action Sociale

COUPON D'INSCRIPTION

A retourner au CCAS : 2 place de la mairie, 79210 MAUZE au plus tard le mercredi 15 novembre 2023

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le ..... Tél : .....

Adresse : .....

participera à l'après-midi dansant du mardi 21 novembre 2023

sera accompagné(e) de son conjoint  OUI  NON (cochez la bonne réponse)

sera / seront accompagné(e)(és) de ..... invité(s) payants, 15 euros par personne (prévoir un chèque que vous remettrez à votre arrivée) ; les collations payantes concernent les enfants, sœurs, frères, amis, etc qui vous accompagnent.



## ► Abiba, artiste peintre



Diplômée d'art, mais également artiste tatoueuse perceuse installée depuis peu sur Mauzé, Abiba reçoit sur rendez-vous uniquement.

Je suis également professeur de dessin sur Poitiers/Bordeaux pour une école de Paris.

Pour me contacter pour tout renseignement

06 25 56 23 95

abiba.fm@gmail.com

5 route de jouet

79210 Mauzé-sur-le-Mignon

abiba\_poinfm

Abiba Poinfm

## ► Vive le marché



Le mercredi et le samedi, le marché de Mauzé est un des événements incontournables pour les amateurs de produits frais et locaux. Sur place, vous trouverez une grande variété de stands, allant des fruits et légumes de saison aux viandes, poissons, charcuterie, plats cuisinés et fromages de la région. Les consommateurs peuvent ainsi se procurer des aliments de qualité, cultivés ou fabriqués localement, ce qui favorise la durabilité et la réduction de l'empreinte carbone.

Rendre visite aux commerçants sur le marché est un excellent moyen pour soutenir l'économie locale et encourager les habitudes de consommation durables. Nous ne pouvons qu'encourager un plus grand nombre de personnes à le fréquenter et à profiter de tous les bienfaits qu'il offre. Alors, n'hésitez pas à venir découvrir les trésors de votre région au marché du mercredi et du samedi !

N'oublions pas non plus la foire mensuelle qui a lieu tous les premiers mercredis de chaque mois.

## »»» Agenda

### ► Du 8 au 12 novembre

Festival de l'aventure René Caillié à la salle des fêtes organisé par le CSC. Renseignement sur : festivalrenecaillie-delaventure.com

### ► Le 18 novembre

Poule au pot organisée par le Foyer Rural du Petit Breuil.

### ► Le 21 novembre

Thé dansant à la salle des fêtes.

### ► Le 9 décembre

Téléthon.

### ► Les 15 et 16 décembre à 20h et le 17 décembre à 15h

Théâtre « Un conte de Noël » d'après Charles Dickens. A la salle des fêtes de Mauzé. Organisé par la Compagnie du point du jour.

### ► Samedi 16 et dimanche 17 décembre

Marché de Noël dans la cour de la mairie.

### ► Le 14 janvier

Vœux du maire à la salle des fêtes à 11h.

### ► Le 10 février

Job dating à la salle des fêtes.

### ► Le 10 avril

Salon de l'habitat à la salle des fêtes.

**MARCHÉ DE NOËL**  
**MAUZE SUR LE MIGNON**

**Décembre**  
**16** 10h-19h  
**PLUS DE 40 EXPOSANTS**

**Décembre**  
**17** 10h-17h

**Cour de la Mairie**

Buvette  
Restauration  
Tombola

Boite aux Lettres Père Noël  
Présence du père Noël  
Animations pour les enfants  
Balade en calèche

Remise d'un cadeau\* par le CCAS  
(\*Le samedi pour les enfants scolarisés dans la commune)

SIÈGE : MAIRIE DE MAUZÉ - TÉL. 05 49 26 30 35 - FAX. 05 49 26 71 13  
E-MAIL : MAIRIE@VILLE-MAUZE-MIGNON.FR - SITE INTERNET : WWW.VILLE-MAUZE-MIGNON.FR - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PHILIPPE MAUFFREY RÉDACTRICE EN CHEF : MARTINE BONNETÊTE  
COMPOSITION : VALÉRIE LE LOUER - IMPRESSION : MAUZÉ IMPRESSIONS  
MEMBRES DE LA COMMISSION ET RÉDACTEURS : PASCALE GAUTIER, ISABELLE PAUMIER, PIERRE-JEAN CALMEL, ALAIN PAUPERT, DAMIEN ADRAS, ALAIN MAYE, PATRICK RABALLAND, LAURENCE REY, MARTINE BLANCHARD, MARIE-FRANÇOISE BOUX, MONIQUE CAPELLE, GÉRARD SCHAMBERT - CRÉDIT PHOTO : MONIQUE CAPELLE, SHUTTERSTOCK

